

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-72- TRAVAUX : TRAVAUX A L'EGLISE DE JUGON

Le cabinet YLEX ARCHITECTURE a établi une proposition pour la restauration partielle des corniches de la nef de l'église Notre Dame à la suite des Etudes DIAG-APS. L'estimatif des travaux s'élève à :

102 957.40€ HT. Une réunion avec le cabinet Ylex sera programmée courant septembre pour présenter le détail de ce projet.

AVIS DE LA COMMISSION : la commission propose de valider à ce stade la proposition du cabinet Ylex Architecture.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette étude au stade DIAG-APS et autorise M. le Maire à solliciter des aides financières sur ce projet s'agissant d'un édifice inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. L'avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France est requis sur ce projet.

-

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

